Liste de parties prenantes potentielles

MIGRANTS ET LEUR FAMILLE

Les migrants et leur famille ressentent directement les effets des dispositifs de gouvernance des migrations et d'un large éventail de politiques sectorielles (par exemple dans le domaine de la santé, de l'éducation, de la justice et de l'agriculture).

DIASPORAS

Les diasporas apportent des contributions précieuses aux populations des pays d'origine et de destination, sous la forme de capital humain, de ressources financières, de rapatriements de fonds, de philanthropie et d'investissements.

ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Les organisations de la société civile jouent un rôle clé en assurant des fonctions essentielles de protection, de suivi, de sensibilisation, d'information et de soutien.

AUTORITÉS GOUVERNEMENTALES LOCALES ET RÉGIONALES

Les autorités gouvernementales locales et régionales mettent en œuvre le Pacte mondial au niveau local, en jouant un rôle majeur dans la fourniture de services, en promouvant la cohésion sociale et en répondant à l'évolution des besoins réels sur le terrain. Il est essentiel de consulter les autorités locales et régionales et de leur donner des moyens d'action pour mettre en œuvre efficacement le Pacte mondial au niveau territorial.

EXEMPLE: Lors de la pandémie de COVID-19 en 2020, le rôle central que jouent les autorités locales dans la fourniture de services importants aux migrants est devenu plus visible. À Chicago, par exemple, le maire a publié un décret garantissant que les migrants et les réfugiés – quel que soit leur statut – pourraient avoir accès aux prestations et services d'intervention à l'échelle municipale¹⁴.

DIFFÉRENTS SECTEURS POLITIQUES

Il est essentiel, pour la mise en œuvre du Pacte mondial, d'associer différents secteurs politiques afin de promouvoir une approche mobilisant l'ensemble des pouvoirs publics et la cohérence des politiques.

EXEMPLE : Lors de la pandémie de COVID-19, la fourniture de services de santé inclusifs à tous les migrants, quel que soit leur statut, a été considérée comme jouant un rôle déterminant pour atténuer et contenir l'épidémie¹⁵.

COMMUNAUTÉS LOCALES

Les communautés locales des pays d'origine, de transit et de destination peuvent être mobilisées pour appuyer divers aspects de la mise en œuvre du Pacte mondial, notamment les mesures visant à garantir l'inclusion et à prévenir les actes de racisme, de xénophobie et d'autres formes de discrimination à l'égard des migrants et des diasporas (Pacte mondial, objectif 17, action g). Elles peuvent également être mobilisées dans le cadre de partenariats afin de favoriser le transfert de compétences et de connaissances entre les pays d'origine et les pays de destination (Pacte mondial, objectif 19, action j).

^{14.} Mécanisme des maires du FMMD, « Update on COVID-19 » (avril 2020). 15. Guadagno, L., « MRS No. 60 – Migrants and the COVID-19 pandemic: An initial analysis » (OIM, 2020).

INSTITUTIONS NATIONALES DE DÉFENSE DES DROITS DE L'HOMME

Les institutions nationales de défense des droits de l'homme appuient la mise en œuvre des engagements en matière de droits de l'homme et surveillent de manière indépendante le respect par les États des obligations internationales en la matière. Il est fréquent qu'elles reçoivent des plaintes et procèdent à des examens et à des enquêtes (Pacte mondial, objectif 15, action d). Pour plus d'informations sur les institutions nationales de défense des droits de l'homme, voir https://www.ohchr.org/FR/Pages/Home.aspx.

ACTEURS DU SECTEUR PRIVÉ

Les acteurs du secteur privé, en leur qualité de recruteurs et d'employeurs de migrants, jouent un rôle essentiel en vue de garantir à ces derniers un travail décent et connaissent les besoins de l'économie locale en matière de compétences ainsi que les défis que pose la gouvernance. Participant à la création d'emplois, les acteurs du secteur privé peuvent également contribuer à la promotion de l'entrepreneuriat et de l'investissement des diasporas.

MILIFUX UNIVERSITAIRES

Les milieux universitaires ont un rôle important à jouer dans l'évaluation critique et la clarification des objectifs et des actions énoncés dans le Pacte mondial.

AGENCES DE RECRUTEMENT

Les agences de recrutement peuvent offrir une expertise thématique et technique importante. Elles devraient être associées aux discussions sur la migration de main-d'œuvre et ses articulations avec la traite et le trafic illicite d'êtres humains en veillant à ce qu'elles soient bien réglementées et qu'elles se conforment aux directives et pratiques exemplaires au niveau international (Pacte mondial, objectif 6, action c) et à ce qu'elles soient mandatées pour faire respecter les exigences juridiques, y compris les normes en matière de droits de l'homme.

PARTENAIRES DE COOPÉRATION POUR LE DÉVELOPPEMENT

Les partenaires de coopération pour le développement peuvent déterminer le financement de la mise en œuvre des interventions relatives au Pacte mondial.

PARLEMENTAIRES

Les parlementaires peuvent jouer un rôle en veillant à ce que les droits et les besoins des migrants et de leurs familles soient pris en compte dans la législation, ainsi qu'en transposant les différents objectifs du Pacte mondial dans les contextes nationaux par l'adoption de textes de loi.

SYNDICATS

Les syndicats peuvent être des partenaires centraux en vue de garantir l'accès de tous les migrants, quel que soit leur statut, aux services, à la justice et à un travail décent à la faveur d'actions de sensibilisation et d'un appui, ainsi que grâce à leur connaissance des conditions réelles auxquelles sont confrontés les travailleurs migrants.

MÉDIAS

Les médias peuvent jouer un rôle central en vue de faire mieux connaître le Pacte mondial et les lois et politiques ayant un impact sur les migrants et leur famille. Là où l'on observe une hostilité croissante à l'égard des immigrants, ils peuvent également aider à assurer une sensibilisation et à faire évoluer les perceptions.

ENFANTS ET JEUNES

Les enfants et leurs droits sont essentiels à une bonne gestion des migrations. Il est important de nouer le dialogue avec les enfants et les jeunes afin de garantir qu'ils font partie de la solution et contribuent à la conception de meilleures politiques de migration.

MISE EN PLACE, AU NIVEAU RÉGIONAL ET NATIONAL, DU RÉSEAU DES NATIONS UNIES SUR LES MIGRATIONS

Tant au niveau régional que national, le Réseau des Nations Unies sur les migrations est une ressource précieuse qui peut aider et guider les États dans la mise en œuvre du Pacte mondial sur le terrain, notamment en assurant la liaison avec le Fonds d'affectation spéciale pluripartenaire pour la migration, en mobilisant la société civile et d'autres parties prenantes et en menant à bien les processus d'examen.